

# L'audio-description, entre pratique et recherche.

Anna R. Galiano<sup>1</sup>, Serge Portalier<sup>2</sup>

<sup>1</sup>Maître de conférences en psychologie à Université de Lyon-UCLy  
Chercheur au Laboratoire SIS EA 4129 (Université Lyon 2),  
Equipe Perception, Cognition, Handicap  
argaliano@univ-catholyon.fr

<sup>2</sup>Professeur en psychologie à Université de Lyon 2  
Chercheur au Laboratoire SIS EA 4129 (Université Lyon 2),  
Equipe Perception, Cognition, Handicap  
serge.portalier@univ-lyon2.fr

**Résumé :** L'objectif de cette communication est d'engager un débat autour des techniques de l'audiodescription destinées aux personnes malvoyantes ou aveugles. Nous mettons l'accent sur deux points, d'une part sur la pratique de traduction et d'autre part sur l'état des recherches sur cette technique. La pratique des traducteurs est très souvent empirique. Les références employées pour décrire des scènes visuelles (film, tableau, pièce de théâtre) portent principalement sur quelques principes qui régissent la traduction (en particulier ceux diffusés par Maryvonne Simoneau, Paris III, Sorbonne, dès 1989), le récit commenté de ces traductions et, enfin, quelques retours souvent positifs des personnes déficientes visuelles. Cependant le travail d'audiodescription n'est pas seulement un judicieux équilibre entre l'œuvre et l'auditeur déficient visuel, c'est un processus qui nécessite un travail d'élaboration psychologique et linguistique important. L'audiodescription demande un travail de création exigeant qui doit être fondé sur des données psycholinguistiques scientifiquement reconnues. Les recherches dans ce domaine sont presque inexistantes. Nous faisons un état des lieux de ces recherches et donnons des pistes pour la réalisation d'études permettant de soutenir scientifiquement les productions des interprètes.

**Mots clés :** Audio-description, Handicap visuel, Langage, Références.

## I. INTRODUCTION

L'audiodescription (ou audio-vision) est une technique qui permet de traduire des scènes de films, des documentaires, de décrire des tableaux, des pièces de théâtre, des sculptures, des lieux... Pour les films, un traducteur insère, entre les dialogues et les bruitages, des

descriptions permettant à la personne malvoyante ou aveugle de comprendre les éléments essentiels de l'information visuelle.

Après un bref historique du développement de la technique au niveau international, nous nous intéressons aux règles qui permettent de traduire des images visuelles pour les mettre à disposition des personnes malvoyantes et aveugles. En particulier, nous présentons une revue de littérature des recherches sur l'audiodescription. L'objectif de notre article est d'inciter les chercheurs à mener des études permettant de mettre en relation les spécificités du langage des personnes déficientes visuelles et la description langagière des scènes visuelles. En ce sens, nous mettons l'accent sur l'importance de la recherche fondamentale, premier palier pour une recherche appliquée cohérente.

## II. BREF HISTORIQUE DE L'AUDIODESCRIPTION

L'audiodescription a été introduite aux Etats-Unis en 1975, par Gregory T. Frazier initiateur de la technique, sur une idée d'Auguste Coppola. Gregory T. Frazier utilise pour la première fois le principe DVS : *Descriptive Video Service*. Une formation spécifique est assurée aussi pour les étrangers. En 1989, Marie-Luce Plumauzille, Maryvonne Simoneau et son fils Jean-Yves Simoneau vont se former aux techniques de l'audiodescription à l'Université de San Francisco. Cette même année, Auguste Coppola donne à l'Association Valentin Haüy (AVH) l'exclusivité du développement du projet Audiovision.

En Belgique, en 1999, la première audiodescription a été réalisée en collaboration avec le *Centre provincial d'Enseignement Spécial de Mons*. En Grande-Bretagne, c'est surtout dans le milieu théâtral que l'audiodescription se diffuse dans les années 80. La Suisse commence tout juste de diffuser des films en audiodescription. C'est en 1993 que le premier film en

audiodescription a été diffusé en Allemagne. D'autres pays européens, comme l'Italie, prévoient dans leur législation de favoriser les techniques de télécommunication pour les personnes en situation de handicap, mais la mise en pratique reste difficile.

### III. LA PRATIQUE EMPIRIQUE

Les productions des interprètes (appelés parfois descripteurs d'images) se réalisent bien souvent de manière empirique. On retrouve de nombreuses associations pour déficients visuels à l'initiative de productions dans ce domaine (Centre for Learning Technology, au Canada ; Royal National Institute of Blind People (RNIB), en Grande Bretagne ; l'ASBL La Lumière, en Belgique, ...). En France, nous l'avons souligné, c'est l'Association Valentin Haüy qui détient la marque « Audiovision » et forme des audiodescripteurs.

L'université Lumière Lyon2, en formation continue, et sous l'impulsion du professeur Serge Portalier de l'Institut de Psychologie, en partenariat avec le département des Sciences du langage du même établissement et avec l'intervention de Maryvonne Simoneau, a engagé pendant trois ans cette même formation. Beaucoup de parents d'enfants déficients visuels y ont activement participé et y ont trouvé une aide précieuse dans l'accompagnement de leur propre jeune enfant. Cette formation, un temps interrompue, devrait reprendre sur des bases didactiques plus affirmées.

Nous avons un témoignage de deux sœurs malvoyantes qui ont, dans le passé, traduit des films en audio-description. Elles ont, par exemple, retranscrit le film « Louise Aubrac ». Elles relatent les contraintes des traductions comme, par exemple, la difficulté à trouver les « bons mots » pour décrire les scènes, surtout lorsque celles-ci présentent des déplacements et des mouvements. Elles expliquent que, pour s'aider, elles ont effectué un gros travail de recherche de termes adaptés en les faisant valider par des personnes aveugles. Leur étonnement a été de constater que les mots choisis n'avaient pas toujours la même signification pour les personnes aveugles. En outre, elles ont éprouvé des difficultés à traduire des mots comme « ciel » n'ayant pas un référent empirique susceptible de mobiliser une « image » mentale conforme chez la personne aveugle de naissance. Comment le décrire, le situer dans un espace suffisamment distancié ? Enfin, la question était aussi de savoir s'il fallait décrire de la même façon pour un aveugle de naissance ou pour un aveugle tardif. Est-ce que le fait d'avoir vu, dans le passé, influence-t-il les

représentations des choses et comment cette influence agit-elle sur leur champ référentiel.

Le travail d'audiodescription n'est pas seulement un judicieux équilibre entre l'œuvre (film, tableau, pièce de théâtre, sculpture, ...) et l'auditeur déficient visuel, c'est aussi un processus qui nécessite un travail d'élaboration psychologique et linguistique important. Il s'agit donc d'une activité qui ne s'improvise pas, qu'il s'agisse des incises justes et brèves, en lien avec des processus mentaux propres aux personnes aveugles, ou de la lecture, où le ton, la mélodie, l'intensité, la prosodie de la voix sont très importants. L'audiodescription demande donc un travail de création exigeant qui doit être fondé sur des données psycholinguistiques scientifiquement reconnues [1].

Le traducteur, en tant que sujet observateur en présence visuelle avec un objet du monde qu'on lui demande de « parler », le transforme, par son énonciation, en objet de discours [2].

#### A. La Charte de l'audiodescription

Michel Boyon, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel, et Sylvie Genevoix, membre du Conseil, responsable de la mission d'accessibilité des programmes aux personnes handicapées, ont signé le 10 décembre 2008 la Charte de l'audiodescription, à l'initiative de Patrick Gohet, délégué interministériel aux personnes handicapées [3].

L'objectif de cette Charte est de donner des règles pour une bonne qualité d'audiodescription. Ces règles doivent satisfaire à la fois le réalisateur et l'auditeur.

Nous pouvons lire dans cette Charte que le descripteur doit produire une description basée sur quatre informations principales : les personnes, les lieux, le temps et l'action. En outre, des principes fondamentaux sont donnés, comme, par exemple, le fait de devoir décrire les scènes au présent, ou encore d'éviter le terme « nous voyons », d'adapter le vocabulaire au genre du film et de respecter le niveau de langage, d'utiliser un vocabulaire riche et précis, de citer les couleurs qui peuvent être complétées d'un qualificatif... Tous ces principes sont essentiels dans le travail de l'audiodescription, cependant les modalités de mise en pratiques sont souvent laissées au bon gré du traducteur, sans réelle référence à une qualification scientifique.

#### IV. DE LA RECHERCHE FONDAMENTALE A LA RECHERCHE APPLIQUEE

Dans le domaine de l'audiodescription, les productions écrites sont très nombreuses. Cependant elles se limitent souvent à présenter la technique [4] [5] [6] [7] [8]. En effet, il s'agit, pour la plupart, d'articles de presse, de sites Web, ou de rapports en ligne. Le dernier en date est celui de Gilbert Montagné, qui a produit en 2007 un rapport sur « l'inclusion des personnes aveugles et malvoyantes dans le monde d'aujourd'hui » [9]. Ce rapport a donné naissance au « plan handicap visuel » présenté en 2008. Dans ce plan, nous pouvons lire l'objectif suivant : « Introduire la technique de l'audiodescription par les chaînes de télévision en France, afin de rendre le média télévisuel accessible aux personnes handicapées visuelles ; développer l'audiodescription dans les salles de spectacles cinématographiques ; rendre Internet accessible aux mêmes personnes » [10]. L'audiodescription doit s'imposer dans les médias au même titre que les sous-titres pour les personnes déficientes auditives.

Si nous regardons de plus près du côté de la recherche fondamentale, nous sommes confrontés à un grand déficit d'articles. Quelques rares articles dans des revues scientifiques reconnues font de temps en temps l'état de la question sur un point particulier. Piety, en 2004, affirme qu'il n'existe pas aujourd'hui une théorie acceptée ou un ensemble de définitions de base pour soutenir la recherche sur l'audiodescription [5].

Nous pensons que la recherche fondamentale, c'est-à-dire une recherche qui se donne avant tout pour objectif de comprendre les spécificités langagières des personnes déficientes visuelles, doit s'imposer à côté de la recherche appliquée. Les traductions des scènes visuelles doivent prendre en compte d'une part l'univers référentiel des personnes déficientes visuelles et d'autre part les théories psycholinguistiques qui fondent la démarche de description, opposant parfois des modèles structuralistes (Ferdinand de Saussure) à des propositions de linguistique générative (Noam Chomsky).

##### *A. De la fonction référentielle à l'audiodescription*

La fonction référentielle concerne la capacité de représenter, de faire voir ce dont on parle (triangulation entre le signifié, le signifiant et le référent). Elle situe le contexte, ancre les choses dans un espace-temps historique et social [1]. Dans sa fonction de description, elle permet d'expliquer et d'apporter des informations sur des personnages, des objets, des lieux. Cette fonction est donc fondamentale dans la compréhension du système conceptuel des personnes aveugles. Les questions qui se

posent, en relation à l'audiodescription, sont les suivantes : Comment les personnes aveugles comprennent-elles et intègrent-elles les informations obtenues verbalement ? Quelles sont les limites des descriptions verbales données par des personnes voyantes ?, ...

Nous avons traité, dans une publication de 2009 [1], cette problématique de la relation entre le système référentiel de la personne aveugle et le rôle que la description verbale du monde qui l'entoure joue dans la construction de ce même système et ce qu'il comprend de ce que lui est décrit. Cette problématique n'est pas d'aujourd'hui ; nous savons que depuis des siècles plusieurs intellectuels se sont penchés sur la question donnant vie à ce débat passionnant. Nous pouvons rappeler la célèbre question de Molyneux consistant à interroger la relation entre informations tactiles et informations visuelles. En effet, la question était de savoir si un aveugle qui recouvrirait la vue serait capable de distinguer un cube ou une sphère qu'il n'a connus jusque-là que par le toucher. Nous sommes allés plus loin dans le débat pour interroger, cette fois-ci, la relation entre information auditive et information visuelle. En effet, nous nous sommes posés la question de savoir si un aveugle de naissance est capable de reconnaître un objet, dont il n'a jamais pu faire l'expérience par le toucher, grâce aux seules informations verbales reçues d'un tiers. Cette question est fondamentale car c'est à partir de sa réponse que les chercheurs peuvent fournir des indices scientifiques sur le processus permettant de décrire les choses aux personnes aveugles et malvoyantes. À l'heure actuelle, nous ne possédons pas d'études scientifiques complètes permettant d'y répondre avec certitude. Nous avons des éléments de réponse, par exemple le fait de dire que le langage employé par les personnes aveugles est le même que celui des personnes voyantes mais que la façon d'utiliser ce langage peut différer (composant pragmatique du langage).

Une étude conduite en 2008 [11] montre que dans une tâche de description d'image en relief, les personnes aveugles de naissance, comparées à celles aveugles tardivement et à des personnes voyantes ayant les yeux bandés, n'utilisent pas toujours les mêmes références que les deux autres groupes. Une première différence consiste à dire que les personnes aveugles de naissance emploient des références qui portent de manière significative sur les détails des images plutôt que sur leur globalité. Elles s'attachent donc à une description plus minutieuse de la réalité. Ce constat nous indique que la situation visuelle de la personne peut influencer la façon d'apercevoir (de percevoir...) le monde. En outre, notre étude a montré que le groupe d'aveugles tardifs n'est pas à considérer

comme celui constitué de voyants qui ont perdu la vue. En effet, si tel était le cas, il aurait dû produire des références plus proches de celles fournies par le groupe de voyants avec les yeux bandés. Les résultats sont plutôt hétérogènes (parfois proches de ceux du groupe d'aveugles de naissance et parfois de ceux du groupe de voyants) ce qui nous laisse à penser que ce groupe serait plutôt à considérer comme intermédiaire. Cette étude conforte les résultats obtenus par d'autres auteurs qui ont effectué des recherches sur les compétences langagières des personnes aveugles (de naissance et tardifs) en situation d'interaction sociale [12] [13] [14] [15]. Nous sommes alors conduits à reconnaître que naître avec une cécité, ou développer une cécité après quelques années de vie de personne voyante, n'est pas équivalent au niveau cognitif [5]. Il faudra donc porter plus d'attention au statut intermédiaire des aveugles tardifs plutôt que de les assimiler systématiquement aux aveugles de naissance [16]. Concrètement, par rapport à la technique de l'audio-description, cela souligne que décrire une scène à une personne aveugle de naissance engendre des mécanismes de représentation mentale qui ne sont pas forcément reconnus par les personnes ayant perdu la vue tardivement. Certes, nous le savons, les descripteurs ne peuvent pas prendre en compte les spécificités de tous les types de déficience visuelle mais peuvent générer des descriptions qui soient les plus proches possibles de ces composantes [5].

## V. CONCLUSION

En conclusion, nous pouvons souligner que l'audiodescription commence à s'imposer de plus en plus en France en tant que technique. Mais l'objectif que les chercheurs doivent se donner est d'asseoir et de renforcer les assises théoriques qui fondent les pratiques de l'audiodescription. Et cela n'est possible qu'en mettant en synergie et en complémentarité des champs disciplinaires comme la psychologie et la linguistique. L'idée étant que ce travail scientifique basé sur une recherche de type plus fondamental permettra une amélioration des formations et des pratiques qui fondent le processus de description d'images.

## VI. BIBLIOGRAPHIE

- [1] A.R. Galiano and S. Portalier, "Les fonctions du langage chez la personne aveugle. Méta-analyse de la relation entre connaissance et langage", *L'Année Psychologique*, 109 :123\_153, 2009.
- [2] O. Le Guern, "Dire le visible : À la recherche de correspondances verbales pour des systèmes de catégories visuelles", *Visio*, volume 7, n° 3-4 :17\_23, 2003.
- [3] M. Boyon, and S. Genevoix, "Charte de l'audiodescription", *CSA*, 10 décembre 2008.
- [4] R. K. Srihari, "Automatic Indexing and Content-Based Retrieval of Captioned Images". *Computer*, v.28 , Issue 9 :50\_56, 1995.
- [5] P. J. Piety, "The Language System of Audio Description: An Investigation as a Discursive Process", *Journal of Visual Impairment and Blindness*, v98, n8 :453\_469, 2004.
- [6] J. M. Turner and E. Colinet, "Using audio description for indexing moving images", *Knowledge organization*, 31, 4 :222\_230, 2004.
- [7] J. M. Turner and E. Colinet, "Scénarios de production pour l'indexation d'images animées", *Documentaliste*, 42, 1 :12\_21, 2005.
- [8] L. Gagnon, "Automatic detection of visual elements in films and description with a synthetic voice - Application to video description", *International Conf. on Low Vision*, Montréal, 2008.
- [9] Gilbert Montagné, "*L'inclusion des personnes aveugles et malvoyantes dans le monde d'aujourd'hui*", Ministère du Travail, des Relations Sociales et de la Solidarité, 2007.
- [10] "*Plan handicap visuel*", Ministère du Travail, des Relations Sociales et de la Solidarité. Juin 2008, [www.travail-solidarite.gouv.fr](http://www.travail-solidarite.gouv.fr)
- [11] A.R. Galiano, "Les spécificités du langage et la communication chez la personne déficiente visuelle, approche expérimentale", *Actes des 44ièmes journées pédagogiques du GPEAA*, 48\_59, Lyon 16-18 octobre 2008.
- [12] D.R. Rutter, G.M. Stephenson and M.E. Dewey, "Visual communication and the content and style of conversation", *British Journal of Social Psychology*, 20 :41\_52, 1981.
- [13] N.J. Kemp, "Social psychological aspects of blindness: A review", *Current Psychological Reviews*, 1 :69\_89, 1981.
- [14] N.J. Kemp and D.R. Rutter, "Social Interaction in Blind People: An Experimental Analysis", *Human Relations*, 39 (3), :195\_210, 1986.
- [15] D.R. Rutter, "*Looking and seeing: The Role of Visual communication in social interaction*", Chichester: Wiley, 1984.
- [16] A.R. Galiano and N. Baltenneck, "Les interactions verbales chez le sujet aveugle: le rôle de la vision dans la communication", *Revue électronique de psychologie sociale*, 1 :47\_54, 2008.